Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 16 (1928)

Heft: 290

Artikel: La quinzaine féministe : la "saison de Genève" : démarches,

conférences, réunons [i.e. réunions] internationales. - En Suisse :

quelques symptômes significatifs

Autor: E.Gd.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-259505

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La Quinzaine féministe

La «saison de Genève» : démarches, conférences, réunons internationales. — En Suisse : quelques symptômes significatifs.

C'est sur Genève et Berne que se concentrent ces jours derniers, semble-t-il, les principaux faits d'intérêt féministe. Car à peu près partout ailleurs, on est encore, sinon en vacances, du moins en mentalité de vacances, alors que dans ces deux villes règne une grande activité féministe, à Berne d'ordre national, à Genève d'ordre international. De plus en plus, en effet, la ville de la Société des Nations devient en ces semaines - que l'on appelle d'ailleurs maintenant couramment « la saison de Genève » le centre de ralliement de toutes celles dont les préoccupations féministes dépassent les bornes des frontières de leur seul pays, ceci au point que Mrs. Carbett Ashby, notre Présidente suffragiste internationale, relevait elle-même qu'elle rencontrait en ce moment bien davantage de figures connues, sur nos quais et dans nos rues, que la rédactrice du Mouvement, pourtant née et élevée sur sol genevois! Ceci au point encore que, pour régler des questions d'intérêt féministe commun, Espagnoles, Françaises, Anglaises, Allemandes, Polonaises, Hollandaises, Palestiniennes, Hindoues, Australiennes, Roumaines ou Péruviennes, n'ont pas de meilleur lieu de rencontres et de pourparlers, et que nombreux sont les travaux d'ordre international qui s'élaborent ainsi sur notre sol suisse.

Aussi l'activité des différents Bureaux féministes installés à Genève a-t-elle battu son plein durant ces semaines. La Commission Permanente des grandes Organisations féministes internationales, plus généralement connue sous le nom de Joint Standing Committee, a tenu deux séances, à la suite desquelles des démarches furent faites pour demander la nomination de femmes, notamment dans la Commission d'Hygiène de la S. d. N., et dans le Conseil d'Administration de l'Institut International de Cinéma que le gouvernement italien a offert à la S. d. N. d'installer à Rome. De plus, le Conseil International des Femmes et l'Alliance Internationale pour le Suffrage ont fait un démarche commune relative à la possibilité pour les organi-sations féministes internationales d'être représentées à la Conférence de Codification de Droit International, qui se réunira à La Haye en 1929 probablement, et qui aura à son ordre du jour, entre autres questions, celle si importante pour nous de la nationalité de la femme mariée. Un premier résultat semble avoir été obtenu dans ce domaine par la résolution votée par la Ire Commission de l'Assemblée, qui justement s'occupe des questions juridiques, et qui engage tous les gouvernements représentés à cette Conférence à inclure des femmes dans leurs délégations nationales.

Le C. I. F. et l'Alliance ont également essayé par différents moyens d'agir contre ces abominables mariages d'enfants, forme déguisée d'esclavage ou de prostitution, dont la conférence de Dr Welt-Strauss a mis la responsabilité sur la conscience de toutes ses auditrices. Mais les difficultés contre lesquelles on se heurte ici sont ferribles, parce que, de quelque côté que l'on essaye de trouver une solution, trop d'intérêts politiques ou religieux entrent en ligne de compte. A la pressante demande de l'Alliance, cependant, le Dr Riddell, délégué du Canada, a posé une question relative à la convocation en Palestine d'une Conférence des chefs des communautés religieuses pour examiner ce sujet brûlant, mais la réponse de la puissance mandataire a été si évasive, que l'on ne peut guère s'attendre à quelque résultat de ce côté-là que si les femmes anglaises -- n'oublions pas qu'elles sont électrices! nent sérieusement cette affaire en main. Il est vrai qu'il leur faut commencer par faire mettre l'âge légal de mariage dans leur propre pays: douze ans! en harmonie avec ce qu'elles demandent pour des pays sous mandat ou sous influence bri-- Puis enfin, l'Alliance s'est encore occupée, pour son compte, d'une très grave affaire soulevée, nos lecteurs s'en souviennent, lors de la dernière Conférence Internationale du Travail, qui a voté une Convention sur les salaires minima dans l'industrie à domicile, sans y inclure le prin-cipe, proclamé par le Traité de Paix, de l'égalité de salai-

res, pour l'égalité de travail, mais qui, en revanche, et grâce aux efforts féminins, a fait figurer un rappel à ce principe dans la Recommandation également votée par elle. Une violente polémique s'est alors engagée en pays anglo-saxons autour de cette affaire, dans la presse féministe et parmi les Sociétés fééministes, les unes accusant la Conférence d'avoir gravement manqué à un principe du Traité de Paix, les autres estimant que ce principe ayant déjà été proclamé, toute réaffirmation était parfaitement inutile et même nuisible; d'autres encore voyant dans ce rappel aux gouvernements un succès féministe! Sollicitée de prendre position, l'Alliance Internationale procéda, pendant ces mois d'été d'abord, et pendant cette quinzaine de Genève ensuite, à de sérieuses consultations juridiques de différents pays, et arriva à une solution qu'elle soumit au B.I.T., que celui-ci se déclara disposé à accepter en principe, et sur laquelle nous reviendrons dès qu'il nous sera possible de formuler des précisions à cet égard.

En outre, à côté des questions plus spécifiquement féministes, les problèmes de la paix ont eu aussi notre attention. M^{me} Malaterre-Sellier a représenté l'Alliance et le C. I. F. dans une délégation des principales Sociétés à but pacifiste, auprès du Président de l'Assemblée, M. Zahle, délégation dont ont encore fait partie deux autres femmes, M^{lle} Butts, pour le Bureau International d'Education, et M^{me} Aberson, pour la Ligue des Femmes juives. Le lendemain, la Ligue Internationale de Femmes pour la Paix et la Liberté se présentait à son tour en délégation auprès du Président, — et nous ne pouvons nous empêcher de trouver ici que c'est grand dommage que cet éparpillement de forces, et les doubles emplois qui en résultent forcément, alors que nous vivons actuellement sous le signe de la coordination des efforts.

... Tout ceci semble peu de choses sur le papier d'un article de journal. Et cependant, combien de démarches, de lettres, d'entrevues, de conversations, cela ne représente-t-il pas?... « Ce que nous avons fait cette semaine? Nous avons couru et nous avons attendu! » disait l'autre jour Mrs. Ashby à M. Albert Thomas. Et le Directeur du B.I.T. de lui répondre spirituellement: « Courir, attendre..., n'est-ce pas en cela que se résume toute la vie publique? ... Hélas! n'est-ce point trop vrai, au propre comme au figuré? Mais, du moins, n'y a-t-il pas toujours la consolation pour nous, femmes, que même les démarches les plus inutiles comme résultats tangibles, ne sont jamais vaines pour l'avancement moral de notre cause, parce qu'elles prouvent pratiquement combien de plus en plus les femmes se préoccupent des problèmes de la vie publique, et quelle vigilance elles apportent à défendre les idées qui leur sont chères.

* * *

Mais nous n'avons pas seulement, durant cette quinzaine, « couru et attendu ». Nous avons aussi organisé et entendu des causeries et des conférences sur des sujets divers: sujets pacifistes à la Ligue pour la Paix et la Liberté, qui a mis sur pied une série de séances sur le désarmement, sur la situation actuelle en Chine, etc.; sujets féministes au Bureau temporaire de l'Alliance Internationale pour le Suffrage. Et Mrs. Corbett Ashby, elle-même, a été l'une de nos conférencières pour le régal de son nombreux auditoire. Dans un français délicieux, avec humour, don d'observation et chaleur de cœur, notre Présidente a raconté le voyage qu'elle-même et Mme Malaterre-Sellier, vice-présidente de l'Alliance, viennent de faire en Grèce, en Bulgarie et en Yougoslavie. Partout nos deux féministes ont été admirablement accueillies, tant par les organisations de femmes que par la presse et les autorités; et partout elles ont pu constater de leurs yeux la participation féconde des femmes à l'activité nationale de ces trois pays. Que ce soit en Grèce, où l'afflux des réfugiés a posé d'urgence des problèmes brûlants; que ce soit en Bulgarie, où nos voyageuses ont passé peu après les terribles tremblements de terre de ce printemps, dont Mrs. Ashby a décrit les effets en termes émouvants; que ce soit en Yougoslavie, pays jeune, actif, enthousiaste, les femmes sont partout à la brèche, travaillant, organisant, prenant en main les intérêts des enfants, des faibles, des sinistrés, se préoccupant des questions d'éducation, de moralité publique, de l'ouverture de professions aux jeunes filles, et ayant réalisé ce tour de

force dont aucun groupement masculin n'a été capable encore, celui de réunir pour la même activité des femmes de tous les partis, de toutes les tendances, et de toutes les opinions, et ceci dans des pays où la vie politique dresse souvent âprement des adversaires les uns contre les autres. Aussi l'étonnement est-il justifié que la présidente de l'Alliance Internationale exprimait, en constatant l'importance de cette collaboration féminine que ne vient encore ratifier aucune loi sur le vote des femmes.

A la séance suivante, cela a été le tour de MIle Nallamathu Ammah, une jeune Hindoue, professeur dans un collège de Madras, qui, escortée de plusieurs de ses compatriotes, dont les voiles verts ou oranges et les pierreries scintillantes jetaient une note d'exotisme dans l'auditoire, nous a entretenues de la situation de la femme aux Indes. Elle-même, mince et svelte comme une satutette, dans son sari bleu foncé lamé d'or, a évoque avec infiniment de charme et de poésie la vie des femmes de son pays. Dans la famille d'abord, où elles occupent une place très importante, tenant en main tous les fils compliqués de ménages qui valent, pour l'importance de leur administration, un ministère; dans la vie publique ensuite, car les femmes hindoues, dans certaines provinces, ont obtenu le droit de vote avec une facilité qu'ignorent jusqu'à présent leurs sœurs européennes. Il y a aux Indes des femmes magistrates, conseillères municipales, sans parler des femmes médecins, avocates et professeurs dont le nombre va croissant, et la propre sœur de Miss Nallamathu est présidente du Conseil Législatif de Madras, cas à peu près unique encore dans l'histoire parlementaire mondiale. Aussi c'est moins à obtenir des droits nouveaux, qui leur sont si facilement accordés, qu'à s'en rendre dignes, que travaillent les féministes hindoues, et l'effroyable proportion de femmes illettrées oriente leur activité vers l'instruction, qu'elles réclament obligatoire, la préparation des femmes aux professions, les problèmes pédagogiques, etc. (C'est pourquoi, disons-le en passant, celles qui sont venues à Genève ces dernières semaines ont tenu à visiter certaines de nos écoles, et notamment la Maison des Petits). A la question qu'elle supposait qu'on lui poserait sur la façon dont peut s'harmoniser ce développement de la femme hindoue avec certaines coutumes cruelles parfois en vigueur, Miss N. a répondu en montrant que souvent ces coutumes avaient pour origine la protection de la fierté et de la pureté de la femme, et a cité à ce propos quelques contes romanesques de son pays. Puis, rendant hommage à l'œuvre inspiratrice de Gandhi, elle a terminé sa causerie par un appel ardent à la compréhension et à la solidarité entre femmes du monde entier.

Et enfin, nous avons eu encore nos mondanités - qui furent pour beaucoup d'entre nous des occasions de travail aussi, et de mise au point, dans le coin d'un salon, de bien des pourparlers et de bien des démarches. La plus brillante a été sans contredit le dîner offert par les Associations féminines internationales aux neuf femmes déléguées à l'Assemblée, et qui devient une institution régulière de notre « saison »: dîner, couru, qui réunit 180 personnes dans les salons du Club International, sous la présidence à la fois experte et aimable de Mrs. O. Gordon, vice-présidente du Conseil International des Femmes. Beaucoup d'animation — au point que l'on n'entendait pas la musique discrète d'un orchestre féminin, quelques discours bien choisis, dont les meilleurs furent sans contredit le speech si bien tourné et si bien pensé de Mrs. Ashby, qui électrisa l'auditoire, et les paroles très spirituelles et originales de Mile Colin, au nom des fonctionnaires féminins du Secrétariat. Citons encore la très jolie réception offerte par le C. I. F., le petit dîner organisé, sur l'initiative de la princesse Cantacuzène, en l'honneur de jeunes lauréats roumains, français et américains, de concours sur la S.d.N.; une réunion de quelques instituteurs et institutrices genevoises avec Mile Nallamathu Ammah, le lunch international hebdomadaire présidé avec autant d'intelligence politique que de bonne grâce par Mrs. Corbett Ashby... nous en oublions, et il faut nous arrêter.

Il faut nous arrêter, car l'actualité de la Saffa nous mesure la place, et nous tenons encore à signaler dans cette chronique de quinzaine plusieurs indices intéressants de l'impression produite par notre grande manifestation féminine nationale sur

des esprits masculins. C'est M. Joss, président du Conseil d'Etat bernois, prononçant à l'Assemblée de l'Alliance des paroles sur la participation des femmes à la vie publique un peu différentes de celles dont il avait cru devoir embellir son discours d'ouverture huit jours auparavant; c'est M. Meyer, président central du parti radical suisse, déclarant que « lorsque les femmes demanderont la reconnaissance politique de leurs droits complets de citoyennes, et contribueront à assainir notre vie politique, elles rencontreront sa plus vive sympathie ». C'est M. Jacob, président du Grand Conseil bernois, qui, visitant la Saffa avec ses collègues in corpore. a articulé des paroles moins catégoriques, mais cependant encourageantes. C'est, lors de la réunion à Zurich de la Société suisse des jurisconsultes, Me Léon Martin, notaire à Genève, défendant le régime de la séparation des biens attaquè par un de ses collègues, en assurant « qu'il suffit de parcourir la Saffa pour se rendre compte que la femme peut être mieux traitée qu'elle ne l'est par le Code ». C'est enfin, en date du 13 septembre, le député socialiste Vogel, proposant avec quelques cosignataires la motion suivante au Grand Conseil bernois: Le Conseil d'Etat est invité à examiner la question de l'éligibilité des femmes à toutes les autorités communales et cantonales, de même que l'introduction du suffrage féminin en matière communale et cantonale, et à présenter un rapport à ce sujet au Grand Conseil. » Et cette motion elle-même découle en ligne droite de la décision prise par le parti socialiste suisse dans son Congrès, tenu à Zurich les 8 et 9 septembre dernier, de charger ses membres députés au Conseil National de demander une revision constitutionnelle qui reconnaisse aux femmes les mêmes droits politiques qu'aux hommes.

Assurément, nous sommes payées pour savoir, dans notre pays surtout, qu'entre la coupe d'une motion à un Conseil, et les lèvres d'une victoire au scrutin populaire, il y a loin, très loin... Mais tout de même, ce sont là des symptômes significatifs. Comme on nous l'a écrit, notre escargot commence rait-il à gambader?... E. GD.



A TRAVERS LES STANDS:

A femme moderne, ménage moderne

Aujourd'hui les Suissesses par centaines et centaines de mille travaillent professionnellement. Même celles qui sont mariées, même celles qui sont mères. La vie nous chasse de nos foyers que nous aimons, que nous voulons en ordre, commodes, intimes et harmonieux. Comment obtenir un home tout de netteté en ne lui consacrant que les rares heures que nous laisse notre profession? Les méthodes d'hier ne nous suffisent plus : à femmes nouvelles, formules nouvelles.

La Saffa nous rend le service inestimable de grouper tout ce qui peut faciliter la tenue du ménage, tout ce qui nous permet d'économiser nos forces, afin qu'il nous en reste pour l'exercice de notre profession. Voici des maisons modernes, des appartements modernes, des chambres modernes : la maison familiale de l'architecte Lux Guyer, d'une élégance sobre avec ses meubles peu nombreux, exactement appropriés à leur usage et simple de lignes; la demeure de l'artiste, à la fois simple et raffinée, vaste et intime; les petits cottages si amusants, concus pour la joie du week-end et des vacances, qui nous offrent leurs aimables suggestions de vie simplifiée et de meubles « maître-jacques ».

On peut ne pas goûter pleinement les mobiliers exposés, dont chaque pièce sert à plusieurs fins et semble s'inspirer uniquement des lignes d'une caisse d'emballage. Mais il faut reconnaître que cette formule nouvelle a ses avantages. Pas de moulures, pas de décorations inutiles, pas de nids à poussière. Des surfaces planes qui reposent l'œil et l'esprit. Quand le bois